

Préparer un Diplôme Universitaire en Droit canonique (ancien certificat)

Année universitaire 2023-2024

4 spécialisations au choix :



Accompagnement canonique des situations matrimoniales



Avocat ecclésiastique



Chancellerie et administration des biens ecclésiastiques



Vie consacrée



ICP

FACULTÉ
DE DROIT CANONIQUE

Contacts

Doyen : **Prof. Ludovic Danto**

Vice-Doyen et directeur du 2^{ème} cycle :

M. l'Abbé Cédric Burgun

Délégué pour les diplômes universitaires :

M. l'Abbé Christian Paponaud

Secrétariat du Doyen et chargée de mission : **Mme Cécile Madeddu**

+33 (0)1 44 39 52 82 – droit.canonique@icp.fr

Secrétariat des études : **Mme Patricia Beauchaine**

+33 (0)1 70 64 29 78 - etudes.droit.canonique@icp.fr

Sommaire

Un Diplôme Universitaire en Droit canonique : pour qui ? pour quoi ?.....	3
Objectifs	3
Conditions d'admission	3
Durée	3
Présentation des quatre Diplômes Universitaires de Droit canonique (D.U.).....	3
D.U. « Accompagnement canonique des situations matrimoniales »	3
D.U. « Avocat ecclésiastique »	3
D.U. « Chancellerie »	4
D.U. « Vie consacrée »	4
Focus sur le stage pour deux spécialisations : Avocat ecclésiastique et Chancellerie	5
Un outil gratuit à votre disposition	5
Informations pratiques	6
Comment s'inscrire ?	6
Tarifs	6
Programme 2023-2024	7
Emploi du temps du semestre 1	7
Emploi du temps du semestre 2	7
Description des enseignements 2023-2024.....	8
Calendrier universitaire	Erreur ! Signet non défini.
Journées d'études et colloques de la Faculté de Droit canonique.....	Erreur ! Signet non défini.

Un Diplôme Universitaire en Droit canonique : pour qui ? pour quoi ?

Objectifs

Les diplômes universitaires valident des formations courtes spécialisées pour connaître l'Église et son droit, apporter une connaissance canonique dans les missions ecclésiales confiées, garantir les procédures canoniques au sein des services ecclésiaux.

Ces formations sont proposées en présentiel ou en distanciel.

Conditions d'admission

L'étudiant doit avoir obtenu le Baccalauréat du Second Degré (civil) et avoir effectué un parcours dans l'enseignement supérieur (ou une validation des acquis de l'expérience).

Durée

Le cursus se déploie sur deux années académiques (2 matières par semestre), avec une possibilité d'adaptation.

Présentation des quatre Diplômes Universitaires de Droit canonique (D.U.)

D.U.

« Accompagnement canonique des situations matrimoniales »



L'objectif est de former des clercs et des laïcs en mission ecclésiale qui accompagnent des situations matrimoniales complexes, par une connaissance fondamentale du droit canonique matrimonial et de ses procédures.

4 matières :

- Droit canonique du mariage 1
- Jurisprudence canonique matrimoniale
- Introduction aux procédures matrimoniales
- Pathologies des relations et droit canonique

D.U.

« Avocat ecclésiastique »



Ce diplôme a pour mission de former, selon l'instruction « Les études de Droit canonique à la lumière des réformes du procès matrimonial » des avocats auprès des Tribunaux ecclésiastiques.

Le Diplôme universitaire « Avocat Ecclésiastique » a obtenu un *Nihil obstat* du Saint-Siège

10 matières, 1 stage en officialité (36h) et 2 sessions annuelles de formation pour les personnels des officialités :

- Introduction au Droit canonique
- Normes générales
- Droit canonique du mariage 1
- Droit canonique du mariage 2
- Procédure canonique 1
- Procédure canonique 2
- Droit canonique pénal général
- Jurisprudence canonique matrimoniale
- Pathologie des relations et Droit canonique
- Ecclésiologie

D.U. « Chancellerie »



Ce certificat traite tout particulièrement de questions de gouvernance : les évêques et leurs services diocésains sont de plus en plus confrontés à des questions pastorales complexes, pour lesquelles le Droit canonique est un précieux outil pratique et de discernement. Certains services diocésains doivent aussi veiller à la légalité canonique de leurs décisions. Une telle formation donne une première qualification pour rendre service dans l'Église.

Option « Droit canonique du mariage » pour ceux qui ont en charge un bureau des mariages.

8 matières et un stage dans un service ecclésial (36h) :

- Introduction au Droit canonique
- Normes générales
- Droit civil et canonique des biens
- Droit canonique des personnes physiques
- Organisation de l'Église particulière
- Introduction aux droits français et européen des religions
- Gouvernement, offices et ministères sacrés
- Droit canonique des personnes juridiques

1 cours optionnel « mention bureau des mariages »

- Droit canonique du mariage 1 (Option complémentaire)

D.U. « Vie consacrée »



Les communautés religieuses sont aujourd'hui confrontées à des questions canoniques précises : mode de gouvernance, regroupement de maisons ou d'instituts, mutualisation des organismes de formations des membres ou encore de gestion du patrimoine. Le Droit canonique de la vie consacrée offre une véritable expertise en tous ces domaines afin d'aider au mieux le gouvernement des instituts.

8 matières et une dissertation finale

- Introduction au Droit canonique
- Droit canonique de la vie consacrée
- Droit civil et canonique des biens
- Introduction aux droits français et européen des religions
- Gouvernement, offices et ministères sacrés
- Droit canonique des personnes juridiques

Et deux cours au choix parmi quatre :

- Droit liturgique et sacramentaire
- Normes générales
- Droit canonique des personnes physiques
- Droit canonique pénal général

Focus sur le stage pour deux spécialisations : Avocat ecclésiastique et Chancellerie et administration des biens

Objectifs

Permettre à un étudiant de découvrir la pratique du Droit canonique et par cette expérience, sous la responsabilité conjointe de la Faculté et du maître de stage, de perfectionner ses acquis en vue d'un meilleur service d'Eglise.

Contenu

- Une période d'observation du service (officialité, chancellerie, bureau des mariages, économe diocésain, service de la Conférence des Evêques de France...)
- Une lecture d'un dossier complet (par exemple, demande de dispense, décret ou décision épiscopale, dossier de nullité de mariage, de Privilège de la foi ...) et rencontre avec le maître de stage pour une présentation du cas et un échange.
- Un temps d'application dans une fonction. Par exemple, notaire en officialité ou notaire de curie.

Validation

Le stage donne lieu à un rapport rendu par l'étudiant au plus tard à la fin de la session des examens du semestre en cours, ou dans le délai qui aura été décidé.

Le maître de stage aura à remplir une brève évaluation qui sera renvoyée au responsable des stages à la Faculté, signataire de la convention.

Questions pratiques

- L'étudiant se charge de la recherche du lieu de stage (la Faculté peut éventuellement proposer des lieux), d'obtenir son accord et d'établir le projet du contenu du stage.
- Le lieu de stage et le projet doivent être approuvés par la Faculté de Droit canonique ; une convention de stage est signée entre les trois parties.
- Si besoin, la convention peut faire l'objet d'une clause de confidentialité.
- Concrètement, le stage est d'une durée de 36h à répartir en accord entre le stagiaire et l'organisme d'accueil (par exemple 3h hebdomadaires sur un semestre ou une semaine complète) ; la Faculté de Droit canonique étant informée.
- Le stage est non-rémunéré.

Un outil gratuit à votre disposition

Retrouvez sur www.droitcanonique.fr les codes Droit canonique à jour et les principaux textes juridiques du Saint-Siège :

Les textes du Droit canonique à jour

Actualité juridique

L'Année Canonique

www.droitcanonique.fr

Jurisprudences et forum

Fiches pratiques

Newsletter

AUTEUR	TITRE	TYPE	DATE	
Par auteur	Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacraments	En temps de Covid-19 (II)	Decret	25/03/2020
Par type de document	Pénitencerie Apostolique	à propos du sacrement de la réconciliation dans la situation actuelle de pandémie	Note	19/03/2020
	Pénitencerie Apostolique	concernant le don de spéciale indulgence	Decret	19/03/2020
	Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacraments	En temps de Covid-19	Decret	19/03/2020

Informations pratiques

Comment s'inscrire ?

Documents demandés :

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation
- Autorisation écrite de son ordinaire pour les clercs, religieux et religieuses.
- Prendre contact avec le secrétariat qui vous enverra un lien pour déposer votre candidature ;
- Après examen du dossier par le responsable du diplôme, un rendez-vous vous sera proposé (par téléphone ou à la Faculté de Droit canonique).

Tarifs

Inspirée par la démarche de responsabilité sociale des Universités (RSU), l'opération « **Campus Responsable** » de l'I.C.P. a été lancée en 2013. Elle promeut un environnement de travail propice à la réussite et au développement de l'étudiant. Les actions déjà menées ont été récompensées en 2016 par le Trophée Campus Responsable.

Encouragé à poursuivre ces actions, l'aide de chacun est nécessaire. Aussi tous les étudiants inscrits en cursus auront à verser une contribution de 152 €, indépendamment des frais de scolarité, permettant ainsi la poursuite des efforts de l'I.C.P. pour la valorisation de son patrimoine, la valorisation des personnes et la gestion environnementale.

Uniquement pour le tarif en deux ans

« **La contribution de vie étudiante et de campus** » (CVEC) est instituée par la loi « Orientation et réussite des étudiants », promulguée le 8 mars 2018.

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquiescement de la Contribution de vie étudiante et de campus, par paiement ou exonération.

Obtenez votre attestation en 2 minutes :

- 1- Connectez-vous ou créez-vous un compte sur [MesServices.Etudiant.gouv.fr](https://mes-services.etudiant.gouv.fr)
- 2- Indiquez votre ville d'études
- 3- Acquiescez-vous de votre CVEC, par paiement ou exonération
- 4- Obtenez votre attestation, à présenter à votre établissement lors de votre inscription

NOMBRE DE PARTS FISCALES	TRANCHES				
	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5
MOINS DE 4 PARTS	Plus de 80 000€ par part	Entre 50 001€ et 80 000€	Entre 38 001€ et 50 000€	Entre 20 001€ et 38 000€	Jusqu'à 20 000€
4 PARTS ET PLUS	Plus de 120 000€ par part	Entre 80 001€ et 120 000€	Entre 50 001€ et 80 000€ <i>Etudiants étrangers</i>	Entre 38 001€ et 50 000€ <i>Etudiants clercs (ou envoyé par une institution ecclésiastique)</i>	Jusqu'à 38 000€

	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3	TARIF 4	TARIF 5	FORMATION CONTINUE
D.U. AVOCAT ECCLESIASTIQUE	3130 €	2620 €	2150 €	1780 €	1390 €	3870 €
D.U. CHANCELLERIE / VIE CONSACREE	2510 €	2060 €	1530 €	1170 €	840 €	2750 €
D.U. ACCOMPAGNEMENT DES SITUATIONS MATRIMONIALES	1300 €	1070 €	790 €	630 €	440 €	1420 €
D.U. EN 4 ANS	1300 €	1070 €	790 €	630 €	440 €	1420 €

Programme 2023-2024

Emploi du temps du semestre 1

	Mercredi		Jeudi	Vendredi
Matin	9h-11h Droit des personnes physiques   Bénédicte PORTIER	9h-11h Procédure canonique  Christian PAPONAUD	9h-12h Normes générales    Christian PAPONAUD	9h-11h Droit canonique du Mariage 1 @    Ludovic DANTO
				11h-12h Droit canonique du Mariage 2 @   Ludovic DANTO
Après-midi	15h-17h Introduction au droit canonique    Cédric BURGUN		14h-16h Droit de la Vie consacrée  Cédric BURGUN	
			16h-18h Procédure canonique 2 @  Bruno GONÇALVES	

Emploi du temps du semestre 2

	Mercredi		Jeudi	
Matin	9h-11h Droit canonique des personnes juridiques   Olivier ECHAPPÉ	9h-11h Le mystère de l'Eglise  Sylvain BRISON	9h-12h Introductions au droit français et européen des religions   Emmanuel TAWIL	
			14h-16h Droit canonique pénal général   Bruno GONÇALVES	14h-16h Jurisprudence canonique matrimoniale   Albert JACQUEMIN
Après-midi			16h-18h Procédure canonique 1  Bruno GONÇALVES	16h-18h Gouvernement, offices et ministères sacrés   Emmanuel PETIT

Description des enseignements 2023-2024

Par ordre alphabétique des noms des enseignants :

Le mystère de l'Église (Ecclésiologie)

Sylvain BRISON

Mercredi 9h-11h

Semestre 2

L'Église est une réalité complexe en tension entre sa nature propre et ses réalisations concrètes. Une juste compréhension de ce mystère est indispensable pour tous les baptisés qui ne sauraient croire au Christ en dehors de toute dimension communautaire. A partir des grandes étapes historiques de l'ecclésiologie et des textes du concile Vatican II, nous aborderons le mystère de l'Église dans le cadre de sa mission pastorale et de sa relation au monde.

17/01 ; 24/01 ; 31/01 ; 07/02 ; 14/02 ; 28/02 ; 06/03 ; 13/03 ; 20/03 ; 27/03 ; 03/04 ; 10/04



Introduction au droit canonique @

Cédric BURGUN

Mercredi 15h-17h

Semestre 1

Dans l'Église catholique deux Codes de Droit canonique sont actuellement en vigueur : l'un s'adresse aux fidèles de l'Église latine et l'autre à ceux des Églises orientales catholiques. Dans ce cours, l'accent sera mis sur le Code du Droit canonique de l'Église latine. Ses fondements, ses sources, son lien avec le Concile Vatican II ainsi que ses caractéristiques feront ressortir son originalité ainsi que sa distinction d'avec le Droit séculier et des Droits ou des disciplines d'autres confessions chrétiennes ou d'autres religions. Quelques questions de méthodologie du Droit canonique seront également abordées afin de donner des outils pour entrer dans la matière.

13/09 ; 20/09 ; 27/09 ; 4/10 ; 11/10 ; 18/10 ; 25/10 ; 08/11 ; 22/11 ; 6/12 (14h-17h) ; 13/12 (14h-17h)



Droit de la Vie consacrée @

Cédric BURGUN

Jeudi 14h-16h

Semestre 1

Le droit prend en compte la vocation à la vie consacrée et sa réalisation en institut ou individuellement. En quoi consiste l'état de « vie consacrée » dans l'Église ? Comment entrer, demeurer dans cet état de vie et éventuellement en sortir ? Quelles sont les structures et les modes de gouvernement des Instituts ? Comment des personnes non consacrées peuvent être associées à ces instituts ? Comment est organisée la collaboration entre les instituts eux-mêmes, avec les Églises particulières et avec l'Église toute entière ?

14/09 ; 21/09 ; 28/09 ; 05/10 ; 12/10 ; 19/10 ; 26/10 ; 09/11 ; 23/11 ; 07/12 ; 14/12 (13h-16h).



Droit canonique du mariage 1 @

Ludovic DANTO

Vendredi 9h-11h

Semestre 1

Le cours de Droit canonique du mariage 1 présente la conception ecclésiale de l'union matrimoniale. Nous étudierons les conditions de validité du mariage (empêchement, intégrité du consentement et forme de la célébration) et la manière dont le Droit assume l'échec de la vie conjugale (séparation, dissolution, nullité du mariage).

15/09 ; 29/09 ; 06/10 ; 13/10 (9h-11h et 16h-18h) ; 20/10 ; 27/10 ; jeudi 16/11 (14h-16h) ; 17/11 ; 24/11 ; 08/12 ; 15/12 (9h-11h).



Droit canonique du mariage 2 @

Ludovic DANTO

Vendredi 11h-12h

Semestre 1

Le cours se présente de manière interactive et sous la forme d'un séminaire : à partir de la présentation d'articles et/ou de chapitres de livres restitués par des étudiants, les participants approfondissent des éléments de la Doctrine du mariage canonique vus pendant le cours de « Droit canonique du mariage 1 ».

15/09 ; 29/09 ; 06/10 (11h-12h et 16h-17h) ; 13/10 ; 20/10 ; 27/10 ; 17/11 ; 24/11 ; 08/12 ; 15/12 (11h-13h).



Droit canonique des personnes juridiques @

Olivier ECHAPPE

Mercredi 9h-11h

Semestre 2

Dans l'Église, outre les personnes physiques, il y a des personnes morales ou juridiques. Celles-ci appartiennent à sa structure hiérarchique (Siège Apostolique, diocèses, paroisses) ou à sa dimension associative (associations publiques ou privées). Le cours entend éclairer les origines historiques de cette situation, son régime juridique et ses enjeux ecclésiologiques.

17/01 ; 24/01 ; 31/01 ; 07/02 ; 14/02 ; 28/02 ; 06/03 ; 13/03 ; 20/03 ; 27/03 ; 03/04 ; 10/04.



Procédure canonique 2 @

Bruno GONÇALVES

Jeudi 16h-18h

Semestre 1

Alors que la première partie du cours a décrit l'organisation des tribunaux ecclésiastiques et leur fonctionnement, le cours de procédure 2 est consacré au déroulement du procès. Compte tenu de leur importance numérique et de la réforme de ce type de procédure depuis le motu proprio *Mitis Iudex Dominus Iesus*, une attention plus particulière sera portée aux procès en déclaration de nullité de mariage.

14/09 ; 21/09 ; 28/09 ; 05/10 ; 12/10 ; 19/10 ; 09/11 ; 16/11 ; 23/11 ; 30/11 ; 13/12 (mercredi 16h-18h) ; 14/12.



Droit canonique pénal général @

Bruno GONÇALVES

Jeudi 14h-16h

Semestre 2

Pour garantir les valeurs fondamentales de la communauté ecclésiale, l'autorité de l'Église prévoit des sanctions ecclésiastiques à l'égard de certains actes qui portent gravement atteinte à la communion et aux droits et devoirs des fidèles. Les événements récents de la vie de l'Église, la parution de nouvelles normes spéciales, et la réforme du livre VI, donnent au droit pénal une légitimité renouvelée et indiscutable.

Après avoir précisé dans l'introduction la nature particulière du droit pénal canonique, nous verrons les règles générales concernant l'imputabilité des délits et les différents genres de sanctions.

18/01 ; 01/02 ; 08/02 ; 15/02 ; 29/02 ; 07/03 ; 14/03 ; 21/03 ; 04/04 ; 11/04 ; 02/05 ; lundi 06/05 (10h-12h).



Procédure canonique 1 @

Bruno GONÇALVES

Jeudi 16h-18h

Semestre 2

Après une brève présentation de la diversité et de l'originalité des procédures canoniques, on décrira l'organisation des tribunaux ecclésiastiques et leur fonctionnement. Compte tenu de leur importance numérique, une attention plus particulière sera portée aux procès en déclaration de nullité de mariage notamment du fait des changements initiés par le motu proprio *Mitis Iudex*.

18/01 ; 01/02 ; 08/02 ; 15/02 ; 29/02 ; 07/03 ; 14/03 ; 21/03 ; 04/04 ; 11/04 ; 02/05 : lundi 06/05 (13h-15h).



Jurisprudence canonique matrimoniale @

Albert JACQUEMIN

Jeudi 14h-16h

Semestre 2

Ce cours est consacré à la jurisprudence canonique en matière d'invalidité du mariage. On portera une attention plus particulière aux chefs de nullité les plus fréquemment soulevés. L'enseignement donné s'appuie principalement sur les sentences du Tribunal de la Rote romaine dont la fonction est de veiller à l'unité de la jurisprudence.

18/01 ; 25/01 ; 01/02 ; 08/02 ; 15/02 ; 29/02 ; 07/03 ; 14/03 ; 21/03 ; 04/04 ; 11/04 ; 02/05.



Normes générales @

Christian PAPONAUD

Jeudi 9h-12h

Semestre 1

La découverte du livre I, dans sa présentation de la Loi, de la coutume, des actes administratifs généraux et particuliers doit permettre une découverte tant du pouvoir de gouvernement décliné sous l'angle législatif et exécutif que d'une lecture transversale des autres Livres du Code.

14/09 ; 21/09 ; 28/09 ; 05/10 ; 12/10 ; 19/10 ; 26/10 ; 09/11 ; 16/11 ; 23/11 ; 30/11 ; 07/12.



Procédure canonique @

Christian PAPONAUD

Mercredi 15h-17h

Semestre 1

Plusieurs procédures concernent le mariage en dehors de sa préparation : la déclaration d'invalidité, la dissolution, la séparation de corps et la déclaration de mort présumée du conjoint. L'enseignement présentera les situations concernées et développera surtout les modalités qui permettent de bien introduire ces procédures.

13/9 ; 20/9 ; 27/9 ; 04/10 ; 11/10 ; 18/10 ; 25/10



Gouvernement, offices et ministères sacrés @

Emmanuel PETIT

Jeudi 16h-18h

Semestre 2

Le gouvernement, les divers offices et ministères sacrés sont au service de l'édification de l'Eglise et de sa mission. Le droit canonique précise l'articulation entre sacramentalité et autorité et régule les différentes fonctions ecclésiales.

18/01 ; 25/01 ; 01/02 ; 08/02 ; 15/02 ; 29/02 ; 14/03 ; 21/03 ; 04/04.



Droit canonique des personnes physiques @

Bénédicte PORTIER

Mercredi 9h-11h

Semestre 1

Incorporés à l'Eglise par leur baptême, les fidèles du Christ y sont titulaires d'un ensemble de droits et de devoirs qui leur permettent de participer à la mission de l'Eglise. Le cours présentera le statut de fidèle et les conditions attachées aux devoirs et droits qui lui reviennent.

13/09 ; 20/09 ; 27/09 ; 04/10 ; 11/10 ; 18/10 ; 25/10 ; 8/11 ; 15/11 ; 22/11 ; 29/11 ; 06/12.



Introduction au droit français et européen des religions @

Emmanuel TAWIL

Jeudi 9h-12h

Semestre 2

Le cours aborde tous les aspects des droits français et européen des religions. Après une partie consacrée aux sources applicables (Droit européen des droits de l'homme, droit de l'Union européenne, OSCE, Droit constitutionnel, sources législatives et réglementaires), l'on envisage le régime général des cultes issu de la loi de 1905. Cela permet de traiter les principales questions (associations cultuelles, associations diocésaines, statut des ministres du culte, aumôneries etc) . La troisième partie du cours porte sur les régimes locaux d'Alsace-Moselle et d'Outre-mer.

18/01 ; 25/01 ; 01/02 ; 08/02 ; 15/02 ; 29/02 ; 07/03 ; 14/03.



Calendrier universitaire

Semestre 1	
- Jeudi 7 septembre 2023 après-midi (pour les nouveaux étudiants) et vendredi 8 septembre (pour tous) - Lundi 11 septembre 2023 - Mardi 3 octobre 2023 - Du samedi 28 octobre 2023 soir au lundi 6 novembre 2023 matin - Vendredi 8 décembre 2023 - Semaine de révision (pas de cours) du 18 au 22 décembre 2023 - Du samedi 23 décembre 2023 soir au lundi 8 janvier 2024 matin - Semaine d'examens du 8 au 12 janvier 2024	<i>Session de rentrée de la Faculté de Droit canonique (célébration facultaire de la messe)</i> <i>Début du 1^{er} semestre</i> <i>11h : Messe de rentrée, rentrée initiatives étudiantes</i> <i>18h : séance académique solennelle</i> <i>Vacances de Toussaint</i> <i>Fête patronale de l'ICP</i> <i>Vacances de Noël</i>
Semestre 2	
- Lundi 15 janvier 2024 - Mardi 30 janvier 2024 - Jeudi 18 janvier 2024 - Du samedi 17 février 2024 au soir au lundi 26 février 2024 au matin - Du jeudi 28 mars 2024 au lundi 1^{er} avril 2024 - Du samedi 13 avril 2024 au soir au lundi 28 avril 2024 au matin - Mercredi 1er mai 2024 - Mercredi 8 mai 2024 - Jeudi 9 mai 2024 - Semaine de révision (pas de cours) : du 13 au 17 mai 2024 - Semaine d'examens : du 21 mai au 24 mai 2024 - Date limite pour le dépôt des mémoires : vendredi 26 mai 2023 - Lundi 20 mai 2024 - Du lundi 27 mai au vendredi 31 mai 2024 - Vendredi 14 juin 2024 - Samedi 31 août 2023	<i>Début du 2nd semestre</i> <i>Fête de Saint Thomas d'Aquin – Messe à 12h15</i> <i>Cérémonie des vœux de la Faculté</i> <i>Vacances d'hiver</i> <i>Triduum pascal (pas de cours)</i> <i>Vacances de printemps</i> <i>Fête du travail (férié)</i> <i>Armistice 1945 (férié)</i> <i>Ascension (férié)</i> <i>Voyage d'études à Venise et à Rome (dates précises à confirmer)</i> <i>Cérémonie de remise des diplômes</i> <i>Fin de l'année universitaire I.C.P.</i>

Colloques et journées d'études de la Faculté de Droit canonique

Les colloques et journées d'études sont gratuites pour les étudiants de la Faculté mais l'inscription est obligatoire.

25-26 septembre 2023	« Protection sociale des clercs et des religieux en France : état des lieux et perspectives face aux réformes à venir » Colloque soutenu par la Fondation pour le clergé	
Mardi 24 octobre 2023	« De la clôture physique à la clôture numérique » Journée de formation pour la vie religieuse	Présentiel et distanciel synchrone
26 novembre au 1 ^{er} décembre 2023	« Penser la recherche et l'enseignement universitaire après la Constitution apostolique Veritatis Gaudium » Colloque co-organisé par le département de Droit canonique de l'université d'Afrique centrale à Yaoundé	Colloque sur le campus de Yaoundé
Mardi 23, mercredi 24 et jeudi 25 janvier 2024	Session de formation permanente pour les personnels des officialités	
Mardi 12 mars 2024	Journée d'études pour les personnels de curie	
Mardi 9 avril 2024	Journée d'études thématique (à confirmer)	

Le programme de chaque colloque ou journée est disponible 6 semaines avant le jour de l'évènement. Toutes les informations seront accessibles sur www.icp.fr et sur la page *Facebook* de la Faculté de Droit canonique de l'Institut catholique de Paris.
L'inscription préalable est obligatoire et se fera en ligne.